

## REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

### 1/ Lâcheté et repentance, le voyage de Valls en Algérie



BOUTEFKIKI photogénique...

**Humiliation.** Manuel VALLS était ce week-end en Algérie pour un voyage officiel. Une semaine après l'anniversaire des accords d'Evian, alors que trois journalistes français n'ont pas eu le droit d'entrer dans le pays, le Premier ministre a glorifié l'amitié franco-algérienne. Un discours entre absence de courage politique et repentance dissimulée.

**MANUEL VALLS A ÉTÉ  
TRÈS BIEN REÇU À ALGER**



Caricature de DILEM

**Extrait :** [...Culpabilité, repentance...]

La presse française a encore fait des siennes. Manuel VALLS joue donc les pompiers de service au moment de clore son voyage. Après avoir rencontré le président, il s'exprime devant « 86 journalistes », comme le revendique fièrement son homologue. « *Profond respect, affection et soutien* » pour BOUTEFLIKA. Il loue la liberté de la presse en Algérie, s'amusant d'être lui-même parfois « *la cible de cette liberté de ton* ». Non seulement le gouvernement algérien n'a rien à se reprocher, mais encore la France est coupable ! Comme au moment d'évoquer la guerre civile algérienne, qui opposa le gouvernement local à des groupes islamistes dans les années 1990. « *Nous, la communauté internationale, en Europe et en France, aurions dû mieux comprendre ce qui se passait et les décisions difficiles qu'a dû prendre l'Algérie* ».

De ces déclarations suinte la culpabilité gouvernementale vis-à-vis du passé commun des deux pays. Et l'impossible critique de l'Algérie, dont la France veut rester « *le partenaire économique majeur* ». Manuel VALLS résumait ce sentiment repentant dans un tweet publié dimanche : « *commémorer, c'est se souvenir. Conscients de notre histoire, nous pouvons regarder vers l'avenir* ».

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité de l'article : <http://www.valeursactuelles.com/monde/valls-en-algerie-entre-lachete-et-repentance-60875>

## 2/ Le Palais d'été du Gouverneur



<http://esmma.free.fr/mde4/palaisdete.htm>

Placé sur les coteaux de MUSTAPHA supérieur, la résidence du Gouverneur Général d'Algérie est une des plus belles que l'on puisse rêver. La beauté de la nature, une vue incomparable sur la courbe majestueuse de la baie d'Alger, donnent à cette habitation une allure étonnante.

Il a fallu de nombreux aménagements pour transformer en un si riche palais la villa mauresque, qui avant la conquête, appartenait au ministre des haras du Dey : villa simple de construction et charmante par sa situation et ses jardins. Elle comprenait un bâtiment à deux étages avec une petite cour de marbre entourée d'un élégant portique, « au-delà d'un vestibule soutenu par quatre colonnes », disent les archives du Génie, on trouvait aussi « une cour dallée en marbres de 24 colonnes torses en pierre et une galerie à carreau vernis très usés ». De ces deux corps de bâtiments, le duc d'Aumale fit une demeure aménagée à l'europpéenne ; et y ayant ajouté une série de dépendances, il décida d'y transporter sa résidence. Mais les inconvénients étaient nombreux : il était en particulier regrettable que les pièces fussent si exigües et qu'il devînt à peu près impossible de séparer les appartements privés des bureaux du cabinet civil.

En 1903, lors du voyage du Président LOUBET, on se rendit compte d'un autre grave inconvénient : dans cette villa agrandie il n'existait aucune salle de réception digne de ce nom ; on construisit en toute hâte un baraquement en bois couvert de toile, et ce fut la salle des fêtes.

Plusieurs années s'écoulèrent cependant avant qu'on eût l'idée de donner aux appartements d'apparat la place qui leur revenait et que certains Gouverneurs Généraux de l'Algérie estimaient essentielle. En 1913, M. LUTAUD demanda à l'architecte DARBEDA un plan de reconstruction de sa résidence d'été. Alors commencèrent de nouveaux travaux qui donnèrent au Palais d'Été une physionomie toute différente ; le pavillon central fut démoli : il fut remplacé par une salle des banquets au rez-de-chaussée et une salle des fêtes au premier étage ; de quelques dépendances on fit les appartements réservés au Président de la République ; l'ancienne salle à manger devint le vestibule d'honneur, que l'on fit communiquer avec le rez-de-chaussée par un grand escalier de marbre blanc.

La disposition qu'a donnée M. Gabriel DARBEDA à cet ensemble de pièces d'apparat n'a rien que de simple ; l'architecture en est heureuse et la décoration élégante ; l'artiste a su faire œuvre originale tout en empruntant de nombreux éléments à des formes d'art diverses. De légères colonnes torsées, un plafond à stalactites, sont les éléments essentiels du salon d'attente présidentiel d'où la vue s'étend à la fois sur l'ancienne cours mauresque et sur le magnifique ensemble de coteaux de MUSTAPHA, de la baie d'Alger et des montagnes de Kabylie. C'est une des parties les plus agréables et les mieux conçues du Palais...



Gabriel DARBEDA (1869/1949)

[http://babelouedstory.com/cdhas/23\\_darbèda/darbèda\\_23.html](http://babelouedstory.com/cdhas/23_darbèda/darbèda_23.html)



Gouverneur LUTAUD Charles (1855/1921)

<http://www.landrucimetieres.fr/spip/spip.php?article2415>



À gauche, le buste du Maréchal Bugeaud, à droite, celui du général Damrèmont.

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://alger-roi.fr/Alger/palais\\_ete/textes/1\\_palais\\_ete\\_livret20.htm](http://alger-roi.fr/Alger/palais_ete/textes/1_palais_ete_livret20.htm)

### 3/ Coopération algéro-française : la feuille de route 2016-2017

**Extrait :** [...Visas, archives et biens des pieds-noirs au menu

Autre domaine important traité lors des discussions entre les deux délégations algérienne et française, les visas, les biens des pieds-noirs et les archives algériennes détenues en France. Alger et Paris ont affirmé avoir « appelé à l'activation des discussions en vue de parvenir à un arrangement sur la facilitation de la procédure de délivrance des visas au profit des ressortissants des deux pays ». S'agissant du règlement des difficultés auxquelles font face certains ressortissants français restés en Algérie après l'indépendance et propriétaires légaux de biens immobiliers, dans l'exercice de leur droit de propriété, les deux parties n'ont pas tranché la question, préférant inviter la commission mise en place pour étudier cette question « à poursuivre l'examen des cas qui lui sont soumis ». S'agissant des archives détenues en France, Alger et Paris parlent de « résultats positifs enregistrés au cours des discussions dans le cadre du groupe de travail », saluant la signature du rapport

d'étape ainsi que le cahier des charges « qui institue une démarche objective pour le règlement du contentieux archivistique ». La déclaration d'Alger met en avant, néanmoins, l'exigence algérienne de récupérer les originaux. Les deux parties sont convenues de remettre les copies numérisées déjà disponibles, mais l'Algérie « souligne qu'elle ne renonce pas à la propriété des originaux, principe qu'elle a réaffirmé dans les divers procès-verbaux de réunion dudit groupe»....



Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité de l'article : <http://www.algeriepatriotique.com/article/cooperation-algero-francaise-la-feuille-de-route-2016-2017>

#### 4/ Le départ d'ORAN : le 30 juin 1962

Les péripéties de ce départ sont peu connues et pourtant on frôla l'incident international. Le consulat général d'Espagne à Oran avait prévu un rapatriement direct sur la péninsule, et la communauté de ce pays avait été prévenue de ce possible départ. Aussi, la dernière semaine de juin 1962, les Espagnols résidant dans les villages de la province d'Oran firent route sur la capitale en convois protégés, avec leurs voitures chargées au maximum, camionnettes et camions bourrés de ballots, de caisses, de meubles, de petites machines agricoles, etc., bref, tout ce qui pouvait être emporté sans pourtant avoir la certitude de parvenir à l'embarquer. D'autres, partis individuellement, n'arriveront jamais, car ils auront été arrêtés sur les routes, détroussés, voire égorgés par des bandes " incontrôlées " qui faisaient déjà régner leur terreur à l'intérieur des terres.



**Le MS « Victoria »**  
(Compañía Trasmediterránea) : 3.310 tonnes ; 104 m de longueur, 16 m de largeur. Vitesse 17 nœuds. Capacité max. : 808 passagers et 100 voitures. Lancé en 1952 et désarmé en 1982. *Sister ship* du « Virgen de África ».



**Le MS « Virgen de África »**  
(Compañía Trasmediterránea) : 3.392 tonnes ; 104 m de longueur, 16,56 m de largeur. Vitesse 17 nœuds. Capacité max. : 900 passagers et 100 voitures. Lancé en 1953 et désarmé en 1989. *Sister ship* du « Victoria ».

Les *sister ships* espagnols « Victoria » et « Virgen de África », de la compagnie Trasmediterránea, étaient placés sous les commandements respectifs des capitaines Alejandro Sánchez Blasco et Joaquín Vilanueva lorsqu'ils reçurent la mission de rapatrier les ressortissants espagnols d'Oran. Les deux navires partirent des Baléares le 26 juin pour se diriger vers Oran. Là-bas, le 30 juin, ils embarquèrent 2.200 réfugiés, ainsi que 85 automobiles et un camion. (Source : [www.trasmeships.es](http://www.trasmeships.es))

Dans un climat aussi tendu, on craint la non-venue des bateaux espagnols et de se retrouver ainsi à la date fatidique du premier juillet sur le port, livrés sans aucune protection à la merci des bandes de vandales qui déferleront sûrement sur la ville. C'est angoissant et on craint le pire à la veille de cette indépendance qui fait trembler..

Mardi 26 juin

La nouvelle a couru comme une traînée de poudre : les navires arrivent, en effet, en fin de journée. Du boulevard Front de Mer on peut les apercevoir, immobiles au large, en eaux internationales où ils doivent attendre l'autorisation d'entrer au port. Dès lors, l'ambiance a viré de bord : la peur se transforme en espoir. Mais ce sera, hélas, pour bien peu de temps. ..

Mercredi 27 juin

Les deux bateaux, le " Victoria " et le " Virgen de Africa ", en provenance des Baléares et frétés par l'Etat espagnol, demeurent toujours ancrés au large.

Mais que se passe-t-il donc ? Eh bien les autorités françaises, sur ordre de Paris, refusent l'accès aux deux navires ! La France avait déjà rejeté les aides américaine, italienne, grecque et espagnole pour faciliter l'évacuation, mais là, l'Exécutif français est intransigeant : " pas de panique ", la France estime pouvoir assurer toute seule ces départs de " vacanciers " (sic), et il ne faut surtout pas donner l'impression d'une fuite généralisée, d'un sauve-qui-peut face à la peur à cause d'une politique qui, en vérité, ne garantit plus rien. C'est l'échec total des fameux *Accords d'Evian*, c'est l'échec absolu des prévisions de l'Homme " providentiel " qui a fini par agir en démolisseur de l'Empire Français.

Pendant ce temps, toutes les démarches du consulat, ainsi que du ministre espagnol des Affaires Etrangères, sont vaines. Il leur est répondu qu'aucun navire étranger ne pénétrera dans un port d'Algérie pour embarquer des " réfugiés " ....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.exode1962.fr/exode1962/depart/dep-espagnols.html>

## 5/ Les Pieds-Noirs à ALICANTE - Auteur Juan David SEMPERE -

A la veille de l'indépendance, l'Algérie comptait plus de 1,2 millions de personnes d'origine non africaine ce qui représentait environ 12 % de sa population totale. Cette forte présence d'Européens la différenciait des autres colonies et protectorat français où leur présence était bien moins importante. Espagnols et Français d'origine espagnols constituaient la principale minorité au sein de la société européenne de l'Algérie française, une société qui était le produit des multiples flux migratoires provenant de nombreuses régions de la Méditerranée occidentale depuis le début de la conquête française en 1830...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://www.persee.fr/doc/remi\\_0765-0752\\_2001\\_num\\_17\\_3\\_1800](http://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_2001_num_17_3_1800)



La ville d'ALICANTE en Espagne

À l'issue de la guerre d'Algérie, la ville reçut un nombre considérable de Pieds-Noirs, la plupart descendants d'anciens habitants de la province qui avaient émigré en Algérie au début du siècle. Depuis les années 1960 la ville s'est profondément transformée et sa population a beaucoup augmenté (Population 328 648 hab. (2015))



4 octobre 2014 : [Inauguration de la statue des rapatriés à Alicante](http://algerazur.canalblog.com/archives/2014/09/28/30669091.html) : <http://algerazur.canalblog.com/archives/2014/09/28/30669091.html>

#### 6/ Pour avoir servi la France : plus de 55 000 Algériens ont demandé la carte de harki

Le chiffre est avancé par un responsable du Centre des anciens combattants dans l'armée française basé à Telemly à Alger, qui révèle l'engouement de quelques algériens aux facilitations de l'administration française depuis 2004 qui n'exigent, entre autres, que 120 jours de présence dans l'armée française....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.kabylie-news.com/2016/04/pour-avoir-servi-la-france-plus-de-55.html>

#### 7/ Deux projets de lois sur l'abandon et « le massacre de harkis » en Algérie

<http://tempsreel.nouvelobs.com/en-direct/a-chaud/21379-harkis-algerie-deputes-droite-deposent-propositions-condamnant.html>

Des **députés de droite** ont déposé le 5 avril deux propositions de loi relatives à la mémoire de la guerre d'Algérie, et notamment à " la reconnaissance de la responsabilité de la France dans l'abandon et le massacre des harkis ".

**La première** de ces deux propositions de loi déposées le même jour vise l'abrogation de la loi du 6 décembre 2012 relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie. Un choix de date jugé "déplorable tant sur la forme que sur le fond" par ces députés, dont les Républicains (LR) de la région Paca tels Valérie BOYER, Jean LEONETTI, Guy TESSIER, Michèle TABAROT, Julien AUBERT.

Date de l'entrée en vigueur des accords d'Evian, "le 19 mars est une blessure encore très présente", car "cette date n'a jamais signifié la fin des combats en Algérie". "Des milliers de pieds-noirs et harkis ont perdu la vie les mois qui s'ensuivirent", peut-on lire dans la proposition de loi, qui demande l'abrogation de cette "offense inacceptable et inutile à leur mémoire".

Présentée par 84 députés, **la seconde** de ces propositions de loi vise quant à elle à reconnaître "la responsabilité de la France dans l'abandon et le massacre des harkis". L'article premier de cette proposition de loi prévoit notamment que "la Nation s'engage à réparer les préjudices moraux et matériels subis par les harkis qui ont été abandonnés et massacrés en Algérie", ou "relégués dans des camps de fortune en France".

**NDLR** : (Source TSA) Ces deux propositions de lois ont été déposées le 5 avril dernier, soit quelques jours après les commémorations du cessez-le-feu du 19 mars auxquelles le président François Hollande a pris part. En France, cette participation qui constitue une première pour un chef d'État a été violemment critiquée à droite.

## 8/ A Sarcelles, la radicalisation gagne du terrain

En banlieue parisienne, Sarcelles, 60 000 habitants, voit croître l'influence des associations salafistes. Sur place, la lutte contre les promoteurs d'un islam intégriste se révèle très ardue.



La poignée de commerces aux rideaux tirés le long de la rue d'Estienne-d'Orves a attiré bien des soupçons et des peurs à Sarcelles (Val-d'Oise). Une mosquée était abritée dans ces locaux, elle a été fermée en janvier par arrêté municipal.

Le motif : non-respect des règles d'urbanisme pour l'accueil du public. Mais le maire socialiste François PUPPONI ne craignait pas seulement pour la sécurité des fidèles en prenant cet arrêté. Il estime qu'il pouvait s'agir d'un des principaux « points de radicalisation » de sa ville. Sur son site Internet, ce lieu de culte, baptisé centre Dar At-Tawhid, ne fait pas mystère de son attachement au mouvement salafiste, mais rejette son courant « révolutionnaire » qui mène au djihad...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.leparisien.fr/sarcelles-95200/a-sarcelles-la-radicalisation-gagne-du-terrain-12-04-2016-5707829.php>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO